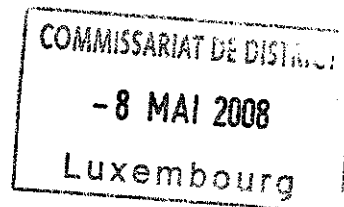




LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle

Luxembourg, le 5 mai 2008

Service du Personnel des Ecoles- MG
Tél : 478-5122 - Fax : 478-5264 - mglesener@men.lu



Concerne : délibération du conseil communal d'Esch-sur-Alzette en date du 22 février 2008 portant nomination de Madame Kathy HEVESSY à un poste à mi-temps d'institutrice de l'enseignement primaire à partir de l'année scolaire 2008/2009

BRM.: Retourné à l'administration communale d'Esch-sur-Alzette par l'intermédiaire de Monsieur le commissaire de district de Luxembourg avec l'information qu'une nomination à un poste ne saurait être effectuée avant la création et la publication du poste en question.


Une nomination à partir de l'année scolaire 2008/2009 ne peut donc avoir lieu qu'au moment du vote des postes publiés sur la 1^{ère} liste des postes vacants 2008/2009.

Par ailleurs, Madame HEVESSY n'a pas posé de candidature à un poste à mi-temps mais précise dans sa demande qu'elle souhaite mettre fin à son congé sans traitement pour travailler à mi-temps, afin de pouvoir s'occuper de l'éducation de ses enfants, qui sont âgés de 3 et de 7 ans.

Ceci correspond à l'octroi d'un congé pour travail à mi-temps en vertu de l'article 31.2a du statut (accordé pour élever un ou plusieurs enfants à charge de moins de 15 ans) dont le terme serait cependant à fixer.

Pour la Ministre de l'Éducation Nationale
et de la Formation Professionnelle,

Isabelle STOURM ép. WEIERS
Attaché de gouvernement 1^{er} en rang

 Service : **Secrétariat**
ESCH Esch/Aizette, le
15 MAI 2008



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
13.02.2008

Date de la convocation des conseillers:
13.02.2008

point de l'ordre du jour no:
15-1

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance non publique du 22 février 2008

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Spautz, échevins, Maroldt, Hoffmann, Snel, Hannen, Hildgen, Zwally, Codello, Weidig, Becker, conseillers, Clement, secrétaire communal.

Absents: Tonnar, échevin, Roller, Huss, Jaerling, Knaff, Wohlfarth, conseillers

COMMISSARIAT DE DISTRICT

21 MARS 2008

Luxembourg

Le Conseil Communal;

Objet: Enseignement primaire: nomination institutrice, poste mi-tâche

Vu sa délibération du 9 juillet 2004 accordant un congé sans solde du 11.07.2004 jusqu'au début de l'année scolaire 2010/11 à Madame Kathy Hevessy ép. Werer, institutrice de l'enseignement primaire;

Vu l'arrêté du 13 octobre 2004 de Monsieur le Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle accordant un congé sans solde jusqu'au début de l'année scolaire 2006/2007 à Madame Kathy Hevessy, ép. Werer;

Vu la demande du 13 janvier 2008 de Madame Kathy Hevessy, ép. Werer demandant de reprendre le service à 50%;

Vu la loi modifiée du 10 août 1912 concernant l'organisation de l'enseignement primaire;

Vu la loi modifiée du 5 août 1963 portant réforme de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire;

Vu la loi du 6 septembre 1983 portant:

a) réforme de la formation des instituteurs
b) création d'un institut supérieur d'études et de recherches pédagogiques

c) modification de l'organisation de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Vu la loi du 25 juillet 2002 concernant le remplacement des instituteurs de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire ;

Vu le règlement grand-ducal du 16 avril 2003 déterminant le mode de publication des postes vacants d'instituteur et les modalités de classement en vue de la nomination aux postes vacants d'instituteur de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi;

**procède
par scrutin secret**

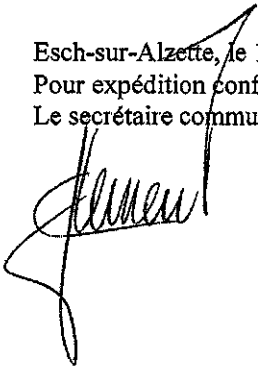
à la nomination d'une institutrice dans l'enseignement primaire (mi-tâche) à partir de l'année scolaire 2008/09:

- nombre de votants: 13
- majorité absolue: 7

A obtenu :
Werer-Hevessy Kathy : 13 voix

A la suite de ce vote :
Werer-Hevessy Kathy demeurant 12, rue Emile Eischen à L-4107 Esch-sur-Alzette,
a été nommée aux fonctions d'institutrice (mi-tâche) dans l'enseignement primaire à partir de l'année scolaire 2008/2009.

Esch-sur-Alzette, le 18.03.08.
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,



Le bourgmestre,



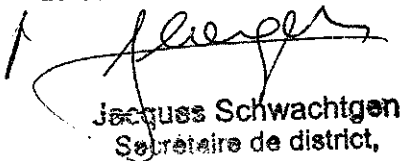
en séance
suivent les signatures

date qu'en tête

N° 158

Transmis à Monsieur Haster Serge
l'inspecteur/trice d'écoles
de la commune de Esch-sur-Alzette
avec prière d'avis.

Luxembourg, le 21.03.08
Le Commissaire de District



Jacques Schwachtgen
Secrétaire de district,

COMMISSARIAT DE DISTRICT
16 AVR. 2008
Luxembourg

Retourné à M. le Commissaire
de district avec avis favorable
Esch-sur-Alzette, le 07/04/08



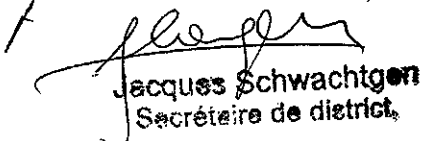
Serge HASTER
inspecteur de
l'enseignement primaire

Service : Secrétariat
LESCH Esch/Aizette, le
15 MAI 2008

N° 158

Transmis à Mme le Ministre de
l'Education Nationale et de la
Formation Professionnelle avec
avis d'approbation.

Luxembourg, le 16.04.08
Le Commissaire de district,



Jacques Schwachtgen
Secrétaire de district,